

Conseil Municipal PROCES-VERBAL

Séance du LUNDI 23 MAI 2016 à 18h30

Sous la Présidence de Mr PEYRON Christian,

Etaient présents :

RAFINESQUE C – BERNARD J - SANCHEZ B – ROS C - BALBI F - ROCHE R - LEBEGUE J –
ALTIER MA - ROUX R - DEPEYRE A - MARCHAND G - SABATIER T - RIGGIO B - ROMANINI
B - TRAMIER JF – VICENTE V - CHARLES P - GILLET N – FAURE C - CHETTOUH Y – GARCIA
A - BRUNA F - BASTET S – GAMBARO E

Procurations: AVON E à GAMBARO E

Excusés : JEREZ PLAINDOUX MA

1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mr CHARLES Patrice se porte candidat et est élu à la majorité.

04 abstentions : Mr AVON, Mme BRUNA, Mme GAMBARO, Mr BASTET

2/APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Mr PEYRON

Approbation à la majorité du procès-verbal du conseil municipal du 25 avril 2016.

04 abstentions : Mr AVON, Mme BRUNA, Mme GAMBARO, Mr BASTET

Monsieur le Maire sollicite les élus du groupe d'opposition afin qu'ils explicitent les raisons de leur abstention sur l'approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal. Ces derniers ne souhaitent pas répondre.

3/ RECRUTEMENT BESOINS SAISONNIERS

Rapporteur : Mme ROS

Accord unanime pour procéder au recrutement de

- 6 adjoints d'animation 2^{ème} classe non titulaires, à temps complet au centre d'accueil de loisirs municipal, du 11 au 29 juillet 2016 rémunérés sur la base de l'indice brut 340 – 1^{er} échelon de l'échelle 3.
- 8 adjoints d'animation 2^{ème} classe non titulaires, à temps complet au centre d'accueil de loisirs municipal, du 1^{er} au 19 août 2016, rémunérés sur la base de l'indice brut 340 – 1^{er} échelon de l'échelle 3

Afin d'assurer le fonctionnement du service d'accueil de loisirs municipal estival (capacité d'accueil 80 enfants pendant 06 semaines)

4/ CONVENTION DE BENEVOLAT ANIMATEUR STAGIAIRE ALSH ETE 2016

Rapporteur : Mme ROS

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de bénévolat avec Mme IMONT Anne afin qu'elle puisse effectuer son stage pratique BAFA au sein de l'ALSH du 11 au 29 juillet 2016 sans contrepartie de rémunération.

5/ CONTRACTUALISATION 2016

Rapporteur : Mr PEYRON

Accord unanime 2016 pour affecter la dotation 2016 relative à la contractualisation avec le Conseil Départemental sur le programme annuel de voirie dont le montant prévisionnel s'élève à 141 666.66€ HT.

6 / SERVITUDE PERPETUELLE DE PASSAGE ACCORDEE A LA COMMUNE

Rapporteur : Mr PEYRON

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire, en l'attente de passer l'acte de cession définitif, à signer l'acte notarié relatif à la servitude passage perpétuelle accordée par Mme RAYNAUD sans contrepartie financière au profit de la commune sur les parcelles issues de la parcelle cadastrée section C n° 606 et nouvellement numérotées C 656, 657 et 658 afin de garantir l'usage du chemin communal VC n°33.

7/ CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DELEGUEE DE SERVICES DE TRANSPORT SCOLAIRE EXPLOITES EN MARCHES PUBLICS

Rapporteur : Mme ROS

Accord unanime pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'organisation déléguée de services de transports scolaires exploités en marché publics avec le Conseil Départemental de Vaucluse.

8/ INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL ACCORDES PAR DELIBERATION DU 07 AVRIL 2014

- 1- **Arrêtés décidant la révision de loyer d'un bien communal concernant :**
 - Emplacements de stationnement n°1, 2, 3, 4,6, 8, 11 et 13 du parking collectif situé Rue Anatole France.

La séance est levée à 19h

Fait à MONDRAGON, le 27 mai 2016

**Le secrétaire de séance
CHARLES Patrice**